



Siège social

13 Rue Henri Poincaré

28000 CHARTRES

Té l : 02 37 88 08 00

Fax : 02 37 28 22 33

contact@aqualter.com

Délégataire de la commune
d'Orvilliers, 78910



DEMANDE DE BRANCHEMENT ou DE CONFORMITE

Pour une demande de branchement, la présente demande doit être retournée à AQUALTER à l'adresse mentionnée ci-dessus accompagnée des documents ci-dessous :

- ✚ Un plan de masse et un plan de situation précisant l'emplacement souhaité du ou des branchements,
- ✚ Une copie du permis de construire, pour les constructions neuves,
- ✚ Si besoin, une notice explicative apportant toutes précisions utiles.

Une fois réceptionnée, cette demande est visée par les services techniques d'AQUALTER qui émettent un avis sur la faisabilité.

Le projet est soumis à l'approbation du Maire.

Dans le cadre d'un avis positif, AQUALTER soumet au client un devis qui doit être accepté pour poursuivre les travaux selon les modalités de paiement définies au préalable.

L'exécution des travaux par les techniciens d'AQUALTER doit tenir compte des autorisations réglementaires de voirie.

Dès service fait, AQUALTER établit la facture correspondante aux travaux réalisés.

